

Stratégie qu'ébécquoise de l'eau 2018-2023 : Premier bilan

Dossier de la rédaction de H2o
May 2020

Le 27 juin 2018, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a dévoilé la Stratégie qu'ébécquoise de l'eau 2018-2030 ainsi que son Plan d'action 2018-2023. La Stratégie qu'ébécquoise de l'eau (SQE) est guidée par sept orientations qui permettront au gouvernement d'assumer son rôle de gardien de l'eau et de mobiliser les acteurs concernés : 1. Assurer une eau de qualité pour la population ; 2. Protéger et restaurer les milieux aquatiques ; 3. Mieux prévenir et gérer les risques liés à l'eau ; 4. Miser sur le potentiel économique de l'eau ; 5. Promouvoir une utilisation durable de l'eau ; 6. Acquiescir et partager les meilleures connaissances sur l'eau ; 7. Assurer et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau. La SQE se déploie en plusieurs plans d'action successifs qui viennent définir les mesures spécifiques à mettre en œuvre. Ainsi, le premier plan, soit Plan d'action 2018-2023, prévoit 61 mesures assorties d'investissements de plus de 550 millions de dollars. L'ensemble de ces mesures est porté par onze ministères et organismes gouvernementaux. Le MELCC est responsable de la coordination et du suivi de la Stratégie et de son plan d'action. Avec l'appui de l'Institut de la statistique du Québec le MELCC présente le premier bilan 2018-2019 du Plan d'action. Ce rapport comporte trois sections : la première section présente les résultats des 19 mesures phares du plan d'action à l'aide d'indicateurs et de cibles spécifiques. Ces 19 mesures ont été retenues parce qu'elles contribuent plus particulièrement à l'atteinte d'au moins une des neuf cibles stratégiques de la SQE. La seconde section montre l'état d'avancement annuel du taux de réalisation des livrables pour chacun des objectifs du plan d'action. La troisième et dernière section du rapport fait état de l'utilisation des budgets prévus, c'est-à-dire des dépenses réelles effectuées au cours de l'année financière 2018-2019 par rapport aux budgets 2018-2023, pour chacun des objectifs du plan d'action. En bref, l'année 2018-2019 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs mesures importantes, dont : Programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) ; le Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) ; Le Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source (PGDEP) ; le Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN) ; le programme de recherche Odyssée Saint-Laurent ; le Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent ; la Stratégie qu'ébécquoise d'économie d'eau potable 2019-2023 ; le Projet INFO-Crue ; le Portail des connaissances sur l'eau. Ainsi, du 27 juin 2018 au 31 mars 2019, 61 livrables ont été réalisés, 49 étaient en cours de réalisation et 28 se réalisaient de façon continue, sur un total de 380 livrables. Le rapport présente un pourcentage global d'avancement de 24 %.

Environnement Québec